

*Un
voyage
inédit
du Petit
Prince.*

Fable.

Décembre 1998.
Claude Roure.



"Un voyage
Inédit du
Petit Prince."

Décembre
1998.
Claude
Roure.

Il est totalement exclu
de tirer le moindre bénéfice de cette fable,
écrit comme un naïf hommage à Antoine de Saint Exupéry.

"Courrier Sud,"
"Vol de Nuit,"
"Terre des Hommes,"
"Pilote de Guerre,"
"Citadelle,"etc.
et puis bien sûr,
"Le Petit Prince."

Suscitée
par la découverte de l'épave de l'avion de Saint Ex,
et de sa gourmète.
l'historiette s'inspire seulement de ce fait ;
tout le reste est totalement fantaisiste.

"Papa ! Tu me verses du jus, s'il te plaît..."

...demanda la fillette

Le jeune juge plongea la cuillère dans le bord du plat qu'il souleva un peu, et l'emplit à demi puis la versa délicatement dans le petit cratère que sa fillette avait ménagé dans le centre de sa purée, tout en disant :

" Boudiou ! Je suis bien embêté avec cette histoire de gourmette... "

"Je sais pas bien que décider."

continua-t-il, en tournant les yeux vers sa jolie femme, qui décoincit discrètement quelque fibre de rôti infiltrée entre canine et prémolaire.

"C'est vrai qu'on ne sait pas trop quoi en conclure, surtout après les résultats de l'expérience..."

dit-elle.

La charmante épouse, instructrice de tir au camp d'entraînement de pilotage de chars d'assaut de Carpiane faisait allusion à la démonstration accomplie par un expert nommé à la demande du ministère de la Culture, représentant l'état en l'affaire de la gourmette -qui était gravée au nom de Saint Exupéry- récemment découverte en Méditerranée au large des côtes de la Provence.

Son mari était chargé du dossier, et devait trancher entre les diverses requêtes des parties en présence.

Pour apporter des éléments de décision, le cabinet du ministre avait voulu acquérir la certitude que la fameuse gourmette avait réellement appartenu au père du Petit Prince.

Car les crédits annuels alloués pour l'acquisition de biens à valeur historique sont fort réduits. La consigne est de les affecter à des achats d'objets n'ayant point seulement valeur de témoignage, mais possédant aussi un réel intérêt artistique ou, pour le moins unique. Il était donc surtout de la première importance dans cette affaire, de démontrer l'authenticité de l'objet, pour qu'il possède au moins une valeur de témoin de l'Histoire.

Car par ailleurs, la gourmette était un bijou bien modeste, un objet de pacotille presque. On pouvait en trouver des milliers de clones fabriqués en série par des ateliers de bijouterie un peu partout dans le monde. Si n'y était point gravé dessus le nom de Saint Exupéry, on ne lui accorderait aucune attention.

Des railleurs avaient ironisé sur la matière peu noble de ce bracelet porté par le fameux aristocrate au nom à particule...

De plus, son présumé long séjour dans l'eau l'avait oxydé, bien rongé même ; c'est du moins ainsi qu'elle paraissait.

Pourtant, les ayants-droit, c'est à dire les descendants de l'aviateur écrivain, quoique encore sceptiques quant à la véracité de la découverte, prétendaient accorder à l'objet mythique une valeur marchande qui paraissait être bien démesurée.

Car, s'il venait à être démontré que le bijou était bien celui qui avait été offert par sa grand-mère à leur aïeul, les héritiers voulaient bien céder leur droit à l'état, acceptant de considérer la chose comme étant un "bien national".

Mais, ils trouvaient juste de monnayer la cession de leur patrimoine ; et ils élevaient leurs prétentions à un niveau fort haut, avançant une proposition dont le montant comprenait un nombre impressionnant de zéro significatifs, et qui apparaissait être d'autant plus exagérée que, décidément fort avisés et modernes, ils l'exprimaient en Euro...

Or, quelle valeur ou quel intérêt pouvait-on, réellement accorder à cette chaînette, même pas entière ?

Quel bénéfice pourrait en tirer la Nation ?

Que nous apprenait tout bonnement cet objet ?

Il semblait nous apporter seulement la confirmation que l'avion d'Antoine avait bien chuté en mer au large des côtes, de cette France alors encore occupée par les malheureux troufions germaniques poussés par le moustachu naze et nazi.

Cette information n'était pas nouvelle.

Personne ne doutait que la mission de reconnaissance aérienne –vers Grenoble et les Alpes- dont s'était chargé le légendaire commandant d'aviation s'était malheureusement conclue.

Ses proches compagnons d'ailleurs, à l'époque, surtout ceux qui l'avaient vu pour la dernière fois arracher son bimoteur Lightning du bout de la piste de Borgo, sur la côte corse, n'avaient pas été totalement surpris par la conclusion fatale du vol.

Car il était notoire alors, que le pilote senior était déjà trop affecté physiquement pour continuer à mener des missions de guerre dans des conditions de sécurité suffisante. Seul son nom prestigieux lui servait de sauf-conduit pour qu'on lui accordât une dérogation permettant d'outrepasser les règlements militaires.

Donc, la dépense semblait pour les comptables de l'Etat, être hors de proportion avec l'intérêt réel de l'objet.

D'autant plus que le pêcheur-inventeur de l'objet réclamait lui aussi sa part, pour la contribution qu'il prétendait avoir apportée pour compléter un chapitre de l'histoire de la seconde guerre mondiale (seconde ou deuxième : le futur le dira...)

La querelle se compliquait du fait que lui n'avait pas –

semble-t-il- respecté les règles que prévoyait la loi lors de la découverte de semblable trésor. Mais, son coté bonhomme le faisait bénéficier d'une apparente sympathie ; et aussi, tous ses copains du Vieux Port militaient pour que lui soit attribué récompense ; il avait, en quelque sorte, acquis le soutien du peuple. Et, le débouter, c'était un peu renvoyer dans les roses l'ensemble de la masse laborieuse.

On disait, aussi, "de source non-officielle autorisée", que, dans les couloirs feutrés qu'arpentent le Pouvoir et les gardiens du "politiquement correct", certains recommandaient de ne pas réveiller trop le souvenir et le passé de l'ex-proprétaire de la gourmète. On rappelait ses origines monarchistes, son approbation de la capitulation de Pétain, son refus de rompre avec le Maréchal, son non-ralliement à la "France Libre", son refuge vers les Etats-Unis. Malgré sa participation active aux actions des armées de libération en 1944, sa personnalité non conforme restait, pour certains, entachée par l'ambiguïté.

Donc, l'Etat n'était pas très enclin à dépenser les sous des contribuables pour cet objet suscitant de multiples polémiques.

C'est pourquoi quelque conseiller avait eu l'idée de remettre en cause l'authenticité même de l'objet.

Et il demanda de faire appel à un expert chimiste.

Celui-ci suggéra que soit menée une expérience afin de démontrer que l'on peut, dans un délai relativement court, conférer à un objet métallique oxydable l'aspect de l'usure du temps. Il proposa de simuler l'effet d'un séjour prolongé dans un milieu à caractère corrosif ; l'eau de mer en effet, tout le monde le sait, provoque la corrosion de la plupart des métaux, en favorisant la création de sels métalliques à l'interface eau-métal.

Le jeune juge souhaita que la démonstration ait lieu dans l'enceinte même du prétoire du tribunal de Marseille, là sous les yeux de toute l'assistance, dans un coin, près de la barre où doivent se placer les témoins lors des auditions.

Cependant, les résultats ne pouvaient être obtenus en quelques heures ; il fallait en fait environ une centaine de jours pour obtenir des effets probants.

Ainsi, l'expert installa dès le début des auditions, un récipient en verre, en fait un petit aquarium de salon de forme quasi sphérique. Il fut rempli d'eau, à laquelle on adjoint une bonne quantité de chlorure de sodium. Puis on apporta un générateur capable de produire un courant électrique continu de faible intensité. Une électrode d'or reliée au pôle positif du circuit électrique fut fixée à l'intérieur du bocal, immergée dans le liquide. L'anode elle, était réalisée à l'aide d'une gourmette de métal doré, similaire à celle présumée de Saint Ex.

L'installation fut entièrement enfermée à l'intérieur d'une seconde enceinte de verre, cubique celle là et fabriquée spécialement. Les vis qui scellaient l'ensemble furent recouvertes de cachets de cire. On brancha le courant, et le greffier consignât le jour et l'heure du début du test. On mit en faction, en permanence, des gardes qui purent attester que personne n'aura tenté d'interférer dans le déroulement de la démonstration.



Ainsi les jours passèrent, au cours desquels on reçut les témoins, les demandeurs, les défenseurs, de cette affaire.

Mais aussi pendant la même période, on entendit dans le prétoire des débats concernant moult autres procès, qui font l'ordinaire des jours d'un Palais de Justice. La gourmette à qui l'on faisait subir l'expérience, si elle eût des oreilles, eût

entendu des tas d'histoires sérieuses ou futiles, saugrenues ou terrifiantes...

Par exemple, on vit passer un homme qui faisait un procès à sa compagne parce que celle-ci était enceinte alors que le couple s'était, disait-il, accordé sur le fait de ne pas procréer, Alors, il la poursuivait pour détournement d'usage de sperme...

On vit un père qui poursuivait un jeune homme, accompagnateur bénévole dans un club de montagne, le prétendant responsable du décès de son fils dans une avalanche survenue lors d'une randonnée à ski proposée par le dit jeune homme ; il l'accusait de l'avoir entraîné dans une situation de danger en apportant pour preuve que les participants à la randonnée étaient tous équipés de ces petits émetteurs de recherche de victime d'avalanche : puisque le port de ces engins était obligatoire, cela démontrait bien la réalité de la situation de danger...

On entendit aussi cette jeune fille mal dans sa peau, aux tendances suicidaires, qui ne parvenait pas à créer, pour sa vie, une situation d'équilibre. Elle accusait ses parents de lui avoir fait subir, tout au long de son enfance et de son adolescence, un climat familial difficile, empli de disputes conjugales...

On vit passer une femme qui accusait un restaurateur de refus de vente parce qu'il ne l'avait pas accepté dans son restaurant, un soir où il affichait complet, et que la plaignante n'avait pas réservé sa place...

On écouta la démonstration d'un contribuable qui accusait le maire de la ville d'avoir dilapidé l'argent des impôts en ayant cautionné l'achat, par le conservateur du musée des beaux-arts de la ville, d'une soi-disant œuvre d'art composée

d'armoires vestiaires métalliques fort usagées récupérées dans des poles industriels disparus...

On n'accorda pas gain de cause à un plaideur, qui portait plainte contre le juge qui l'avait déclaré coupable dans une obscure affaire ; il argumentait que le juge était tout à fait ignorant dans le domaine particulier du procès, et que par conséquent, il était incompetent pour rendre une décision avisée...



Cette tension psychologique permanente s'ajouta, peut-être, à celle du courant électrique circulant dans l'expérience qui fait l'objet de nos préoccupations principales. Elle suivait son cours dans la salle d'audience ; et cette atmosphère troublante aida aussi peut-être, à opacifier le milieu liquide et salin dans lequel baignait la gourmette test...

Lorsque advint l'échéance que l'on s'était fixée, suivant les prévisions de l'expert, la Cour réclama que l'on procède à l'émersion du bijou et que l'on constata son état.

Le courant électrique fut coupé.

Les scellés furent brisés.

Et le couvercle fut ôté.

La gourmette fut sortie et déposée sur une table au-dessus de laquelle on avait installé une caméra vidéo reliée à une série de récepteurs et même d'un projecteur permettant à l'ensemble de l'assistance de bien juger des résultats sur un grand écran.

Tout le monde put, alors, voir la transformation qu'avait subit le métal ; il était bien sûr, largement recouvert de vert-de-gris ; des points d'attaques profonds étaient nettement visibles, formant comme de petites cavités dans le

métal. L'expert retourna la plaque, dont on avait vu, jusque là, que l'avers, et montra la face externe.

L'assistance put y déchiffrer, à la stupéfaction générale, l'inscription suivante :

Alain Colas.

Certains rirent mais d'autres furent offusqués : tout le monde n'apprécia pas que l'on abusa du nom de ce grand marin.

Le technicien, qui était l'auteur de la plaisanterie, se défendit en disant qu'il voulait prouver ainsi, que, maintenant à l'aide de cet objet, on pourrait aussi prétendre avoir retrouvé un début de trace du navigateur solitaire disparu mystérieusement près des Bermudes à bord de son trimaran Manuréva, ancien navire de Eric Tabarly. ...

Quoiqu'il en soit, la démonstration jetait bien le trouble dans l'affaire Saint Ex.

On pouvait maintenant se demander si l'histoire n'aurait pas été inventée de toutes pièces par la descendance même du disparu, et avec la connivence du pêcheur auteur de la prétendue extraordinaire découverte.

Car, puisque les héritiers, ainsi que le marin, réclamaient des sommes d'argent très confortables pour céder l'objet à l'état, on pouvait être tenté de les soupçonner de mystification et de grivèlerie. Comme toujours, il apparaissait opportun de s'intéresser "à qui le crime profite"...



Voilà pourquoi le juge était si embarrassé.

Encore jeune, il voulait croire en la justice et en la beauté de son métier.

Voilà pourquoi, ce samedi-là, sur le coup de midi et demi, il partageait ses doutes avec sa femme et sa fille.

Par la fenêtre de la salle à manger de l'appartement, au quatrième étage d'un immeuble ancien de la place Notre-Dame du Mont dans le sixième arrondissement de Marseille, il apercevait la statue de la "Bonne Mère" sur la basilique bâtie sur la colline dominant l'est de l'entrée du Vieux Port.

Au-delà, la Méditerranée scintillait, baignant les îlots du Château d'If, du Frioul et de Pomègues, au large de la pointe d'Endoume.

Il ne pouvait dire si cette mer, à cet instant paisible, avait été véritablement, pendant cinquante quatre années, l'écrin conservant la fameuse gourmette.

"T'as qu'à demander au P'tit Prince...!"

...dit, soudainement, la fillette, qui tournait sa fourchette dans sa purée maintenant refroidie.

Elle connaissait bien l'histoire merveilleuse du garçonnet blondinet.

Dans de nombreuses écoles primaires, de cette ville mais aussi ailleurs dans le pays, l'événement de la découverte du souvenir de l'écrivain aviateur avait été l'occasion, pour les institutrices et autres professeurs d'écoles, de raconter à nouveau la belle fable.

Notre fillette l'avait donc lue dans sa classe ; et sa mère lui avait acheté l'album illustré, qui était posé non loin du chevet du lit ; car chaque soir, il fallait relire un chapitre afin de s'endormir vers de beaux rêves.

A cette proposition enfantine, le juge avait souri.

Se prenant au jeu, il prétendit :

"Oui, mais, je ne sais pas comment le contacter, moi, le Petit Prince, pour qu'il vienne au tribunal !"

La fillette réfléchit un instant, tordant sa bouche sous l'effet de l'effort intellectuel. Puis, elle finit par proposer :

"Tu sais qu'il aime bien les moutons, le P'tit Prince. Alors, y'a qu'à enregistrer les voix des moutons du Larzac. Et puis on branche le magnétophone aux antennes du plateau de Bure... tu sais : celles qui servent à écouter les étoiles. On les fait marcher à l'envers pour qu'elles envoient les enregistrements vers les planètes ; et ; comme ça le P'tit Prince les entendra ! Et puis, y viendra voir !"

Le jeune juge, qui aimait beaucoup sa fillette, fut ému par si belle imagination ; il passa la main dans les boucles dorées de la chevelure enfantine, en disant :

"C'est une idée. Je vais y réfléchir ; mais je ne suis pas bien sur que cela va marcher..."

Lorsque fut advenue la fin du repas, que la table fut débarrassée, la nappe secouée, et la vaisselle lavée, le tendre père sortit sur le balcon.

Il s'assit dans le fauteuil d'osier et entreprit de lire le Monde, en commençant, ainsi qu'à son habitude, par la dernière page. Il parcourut quelques articles, sans vraiment pouvoir se concentrer sur leur lecture approfondie ; car son esprit était ailleurs, et un peu ramolli, il faut le dire, par la digestion. La tête appuyée sur le haut dossier de son siège, il finit par s'assoupir.

A ce moment là, bien loin, bien loin de la Terre, le Petit Prince se trouvait sur la petite planète de l'astronome.

De tous les gens qu'il rencontrait pendant ses escapades interplanétaires -car il continuait à voyager en permanence- c'était celui dont il préférait la compagnie. Il lui rendait donc souvent visite, et, tous deux, ils observaient l'Univers.

Bien souvent, le Petit Prince tournait un télescope en direction de la Terre, inspectant avec une attention très

particulière les déserts, au cas où un aviateur s'y trouverait, son avion posé sur le sable, et ayant déchargé une caisse de bois avec des trous dessus et sur les cotés.

Depuis le temps de leur première rencontre, l'astronome avait perfectionné ses installations, hissant ses instruments à la hauteur des derniers perfectionnements de la technique. Sa planète était très encombrée par de nombreux appareils. Même qu'un jour, il avait manqué de place.

Alors, le Petit Prince lui avait rapproché un petit astéroïde supplémentaire ; ils les avaient reliés par de solides cordes, et par une passerelle qui permettait de se rendre de l'un vers l'autre. Grâce à ce supplément de surface, l'astronome avait pu acquérir de nouveaux instruments, comprenant des spectromètres, des interféromètres, des détecteurs dans l'infrarouge, dans l'ultraviolet. Il pouvait, ainsi, capter toutes sortes de longueurs d'onde, qu'un scanner recherchait automatiquement.

Pour l'instant, le savant et son petit ami était en train de boire une tasse de voie lactée ; subitement, l'alarme du scanner les avertit qu'un signal, d'une forme jusque là inconnu, avait été capté.

On brancha l'analyseur spectral et le décodeur multicanaux. Après quelques tests et quelques erreurs d'interprétation qui ne donnèrent aucune traduction intelligible, nos deux compères trouvèrent enfin les bons algorithmes de décodages et les bons réglages.

Ils entendirent alors quelques sons familiers.

Le Petit Prince reconnut en premier des sons d'animaux chers à son cœur : un concert de bêlements de brebis.

Puis parmi cette symphonie ovine, ils perçurent une voix humaine qui répétait un message, comme ceux que l'on entend dans les halls d'aérogares ou dans les supermarchés :

"Le Petit Prince est demandé au Tribunal de Marseille... Le Petit Prince est demandé au Tribunal de Marseille..."

L'astronome et le Prince blondinet se regardèrent, écoutèrent encore, vérifiant les réglages des appareils, et se confirmèrent l'un à l'autre et réciproquement la réalité du message qu'ils entendaient.

"Ils doivent avoir un problème, sur la Terre..."

...supposa le savant vieillard.

"...et ils doivent penser que tu saurais le résoudre..."

...continua-t-il.

"Tu devrais aller voir."

...conclut-il.

Généreux grâce à son éternel jeune âge, comme tout le monde le sait, le Petit Prince n'hésita pas un instant à répondre à l'invitation.

Et, comme une petite comète passait non loin là, justement aujourd'hui, il décida de la rejoindre afin de voyager le plus vite possible.

Il dévierait sa trajectoire, pour l'amener vers la planète des terriens.

Il dit au revoir à son ami astronome.

Puis il entoura son cou de son écharpe blanche, et se lança dans son voyage, sautant au bon moment sur la comète, qui ne mesurait que deux mètres soixante-dix huit de diamètre.

Le parcours se passa sans problème car le Petit Prince avait l'habitude de s'orienter dans l'espace, à l'aide de sa boussole et de son astrimètre.

Parvenu près de la Terre, il se dirigea vers la

Méditerranée, accomplit une savante courbe en influant le vol de son astéroïde en pesant d'un côté ou de l'autre ; ce qui l'amena bien dans l'axe du Vieux Port de Marseille.

Puis arrivé là, il héla le pilote d'une des immortelles traguettes blanches et noires que les habitants de la cité phocéenne empruntent à longueur de journée pour traverser l'antique grand bassin, pour aller voir si la vie est meilleure sur l'autre rive, puis pour revenir sur celle qu'ils avaient précédemment quittée afin de constater si, pendant leur courte absence, les choses ne s'y étaient pas améliorées.

Il demanda, au pilote, le chemin du tribunal.

"Oh peuchère ! c'est pas bien loing, va ! "

expliqua Marius (il s'appelait Rachid mais tout le monde disait Marius...).

"Au bout du port tu continues un peu sur la Canebière, et puis tu vires à droite, et tu vas jusqu'à une petite place, qui s'appelle la place Montyon."

"Là tu seras rendu."

"Boudiou que tu es brave d'être venu, petit !"

Le Petit Prince trouva sans autre difficulté le palais de justice, qu'il reconnut d'ailleurs facilement au fait qu'il ressemblait à un palais de justice, avec son grand perron et sa façade de pierre à colonnade.

Il préféra poser la comète au bord de l'acrotère sur le toit, afin qu'on ne l'abîma point ; car il avait appris à se méfier de la cupidité des terriens.

Puis, descendant par des petits escaliers, et puis passant par des grands couloirs, puis pénétrant par une grande porte de bois sculptée et capitonnée, il entra dans la salle du tribunal où bien sûr, tout le monde l'attendait.

Le jeune juge était là, trônant sur le plus haut des fauteuils bien au centre ; il y avait aussi sa petite fille, qui

faisait, à son côté, fonction d'assesseur. Sa femme était là également, mais sur les bancs du public, assise au premier rang.

Alors commença l'audience.

Puisqu'un témoin nouveau et important, en la personne du Petit Prince, était présent, on reprit l'ensemble des débats.

On fit se re-présenter à la barre tous les protagonistes.

C'est ainsi que l'on vit défiler tous les neveux et nièces et arrière-neveux et nièces de l'aviateur, ceux en lignes directes et collatérales. Ceux issus de souche de la vieille France ; et aussi ceux d'Argentine, du côté de son épouse.

Ils étaient tous venus, bien qu'il fût notoire que les relations du couple transcontinental furent parourues d'orages.

On re-fit témoigner le pêcheur de gourmette et d'autres collègues à lui.

On écouta encore le représentant du ministère des affaires culturelles, et puis aussi le conseiller du même, et, bien sûr l'expert en corrosion de métal.

Cette nouvelle série de témoignages ne permit pas de révéler la vérité.

Quant au Petit Prince, il ne put pas dire si l'illustre disparu portait ou non cette gourmette... car, lorsqu'ils s'étaient rencontrés, l'Antoine était habillé d'une combinaison d'aviateur à manches longues et qui était serrée bas sur les poignets, ce que l'on voit bien sur les dessins et sur des photos.

Donc, on discutait encore.

Les avocats discoururent et firent de grands effets de leur drôle de robe, qui ne servent à rien d'autre que ça...

Le procureur argumenta.

Heureusement, on décida qu'on ne procéderait pas à une nouvelle lecture intégrale des œuvres littéraires du héros malgré-lui de cette histoire.

Le Petit Prince s'ennuyait un peu.

L'assistance et le jeune magistrat aussi.

Sa fille, heureusement, avait apporté des feutres et pouvait ainsi dessiner le Petit Prince, qu'elle trouvait bien mignon, sur du papier à en-tête du tribunal, que lui avait donné la greffière.

Finalement, le juge pris son marteau de juge, et frappa deux fois la planchette de bois prévue à cet effet afin de ne pas abîmer le dessus du bureau.

Puis, ayant ainsi obtenu le silence, il se leva et prononça solennellement son jugement :

"Attendu que chacun dit que c'est lui qui a raison et que ce sont les autres qui ont tort..."

"Attendu qu'il y en a qui disent peut-être bien des mensonges et d'autres qui ne disent sûrement pas la vérité..."

"Attendu que la gourmette n'est pas vraiment jolie..."

"Attendu qu'il y en a des tas de pareilles qui sont vendues sur les étals des marchés de Marseille, de Provence, et d'ailleurs, même en Chine..."

"Attendu qu'on ne sait pas si elle est vraiment vraie..."

"Attendu que, dans ses romans, l'écrivain ne parle jamais lui-même de cette gourmette, et que donc, en supposant qu'il en avait bien une, ça ne devait pas être bien important pour lui..."

"Attendu que peut-être il ne l'aimait pas du tout et que sa maman l'obligeait à la porter parce que c'était un cadeau de sa grand-mère..."

"Attendu qu'on devrait laisser la légende de Antoine de Saint Exupéry dans l'état où elle était avant qu'on parle de cette histoire..."

"Attendu qu'il est tard, et que ce soir commencent les vacances de Noël..."

"Attendu que ma fille a usé tous ses feutres..."

"Attendu que ça fait bailler mon épouse..."

"Attendu qu'il faut bien en finir..."

Le juge prit un ton plus solennel et péremptoire pour annoncer son verdict final :

"Je décide que la gourmette sera remise au Petit Prince..."

"Il pourra en faire ce qu'il en veut ; ça pourrait lui faire un souvenir..."

A ces derniers mots, entendant qu'on parlait de lui, le Petit Prince quitta les yeux de la fillette du juge, qui, elle aussi, depuis un bon moment, le regardait attentivement.

"Tu la veux bien, la gourmette ?..."

...questionna le juge.

"Ben, heu !... oui, oui..."

...répondit-il, quoique sans conviction, mais ne voulant pas décevoir cet adulte.

"Huissier ! Apportez la gourmette et remettez-la à Monsieur le Petit Prince !"

...tonna le juge, d'une voix maintenant complètement assurée.

On sortit de sa boîte l'insignifiant objet, auquel était attachée, au moyen d'une grosse ficelle, une étiquette réglementaire de papier cartonné beige, sur laquelle était

inscrit : "Gourmette prétendument de Antoine de Saint Exupéry".

On la tendit à l'enfant des étoiles
Il la prit, en disant merci au juge.

Comme personne ne disait plus rien mais que tout le monde avait les yeux posés sur lui, il comprit que les terriens avaient résolu leur problème et qu'ils n'avaient plus besoin de lui.

Il jeta un dernier regard à la fillette blonde, comme lui, et qui lui sourit.

Puis, il se leva de sa chaise et marcha dans l'allée centrale de la grande salle.

On ouvrit les portes devant lui.

Il retrouva son chemin dans les dédales des corridors du tribunal, ce qui fut facile, car en venant, ses souliers avaient déposé sur les carrelages et les parquets, de minuscules poussières de la comète ; et celles-ci brillaient dans la pénombre.

En parcourant ainsi ce chemin à l'envers, il revint vers son astre, toujours posé sur le coin du toit, scintillant dans la nuit, bien plus que toutes les illuminations de Noël accrochées dans les arbres et suspendues sur l'avenue.

Il était grand temps ; car des gens étaient allés chercher des échelles et étaient tout prêts d'atteindre l'astéroïde, avec l'intention d'en arracher quelques morceaux avec des marteaux et des burins, pour les vendre sous le manteau, au marché de la rue Longue des Capucines, qui n'est pas loin.

Le Petit Prince monta dessus.

La comète décolla aussitôt, probablement grâce à l'aide technique de l'astronome, qui de loin devait surveiller son petit ami, et qui avait dû faire encore de savants calculs de balistique interplanétaire afin de générer la force d'attraction

adéquate et idoine, pour remettre en mouvement le petit vaisseau sidéral.

Le Petit Prince salua de la main les gens qui le regardaient s'éloigner ; il fit cela par politesse plus que de bon cœur car il ne parvenait toujours pas à comprendre l'avidité des grands.

Dans l'autre main, il tenait la gourmette.



Dans la nuit, au ciel pur et étoilé, illuminé par une pleine lune à l'éclat d'argent, le minuscule astre s'éloigna de la ville, laissant derrière une queue de particules étincelantes.

Il survola la Madrague et le cap Croisette, puis l'île Maire et l'île Riou, face à la calanque de Sormiou.



Un navigateur solitaire, qui voguait tranquillement par là sur son voilier, mollement poussé par une faible brise de mer dans la paisible nuit, vit arriver l'astéroïde, qui s'immobilisa un instant au-dessus des flots.

Il y distingua une frêle silhouette accroupie,
mais qui se leva tranquillement,
se tenant debout un instant,
sans rien faire.

Puis, il la vit qui tendit le bras bien haut,
et bien en arrière.

Puis il la vit lancer vivement la main en avant.

Un petit objet se détacha,
tournoya dans le vide,
brillant

en accrochant les rayons de lune.

Il accomplit
une trajectoire parabolique
vers la mer,
et la rejoint,
pour s'y engouffrer.



Marin, quand tu navigues par ici,
pense-y...
...et ne laisse pas tremper
ta ligne ni ton filet...

FIN.

"Si je suis descendu, je ne regretterai absolument rien. La termitière future m'épouvante. Et je hais leurs vertus de robots. Moi, j'étais fait pour être jardinier."

Tels sont les derniers mots connus du commandant Antoine de Saint-Exupéry, dans une missive retrouvée sur son bureau le 31 juillet 1944. Ce matin-là, l'aviateur se prépare sur la piste de l'aérodrome de Borgo (Corse) à une mission de reconnaissance au-dessus de la Savoie. Il enfle sa combinaison avant de monter à bord de son avion, un Lockheed P 38 Lightning. Après les vérifications d'usage, il allume les moteurs, adresse un dernier signe amical à son mécanicien, file vers la piste, puis décolle. Il est 8 h 45. Saint-Ex ne reviendra plus. Un mythe pouvait naître, tout autant qu'une énigme. Ainsi soit-il.

(- in "L'express" du 21/06/2004)

Le 7 septembre 1998, au large de Marseille à bord de L'Horizon, Jean-Claude Bianco remonte ses filets. Alors qu'il croit retirer un petit bout de ferraille au milieu des poissons frétilants, il découvre une gourmette. Le bijou est cassé, l'argent a noirci, bien sûr, mais à y regarder de plus près, il semble que son inscription soit toujours lisible. Et voici ce qu'il déchiffre avec stupéfaction : *Antoine de Saint-Exupéry Consuelo c/o Reynal and Hitchcock, 386, 4th Ave, N. Y. C.*

Si son trésor laisse la porte ouverte à tous les rêves, très vite, ce sont le scepticisme et les quolibets qu'il doit affronter. Mais la plus dure des épreuves reste à venir : les héritiers de Saint-Exupéry, s'ils ont récupéré la gourmette, nient son authenticité.

(- in description de : "Le mystère englouti. Saint-Exupéry " de Jean-Claude Bianco & Philippe Cousin)

